



L'an 2022 et le 28 juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE DE PERPEZAT sous la présidence de FAURE PATRICE Maire

**Présents** : M. FAURE PATRICE, Maire, Mmes : BATTUT GAËLLE, MALLET Elodie, VALLEIX BOUCHEIX ESTELLE, MM : FAYDIT ALAIN, MONIER CEDRIC, MOTTET OLIVIER, ROUEL MATTHIEU, TINET HENRI

Absent(s) :

Excusé(s) : MEGEMONT CHRISTOPHE, GOIGOUX FRANCK

**A été nommée secrétaire** : Mme VALLEIX-BOUCHEIX Estelle.

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9
- Absents : 0
- Excusés : 2

Madame TINET Céline, secrétaire de mairie est présente.

\*\*\*\*\*

Le quorum est constaté, la réunion peut débuter

Monsieur le Maire ouvre la séance en faisant l'appel des présents et fait valider le procès verbal de la dernière réunion.

#### **ORDRE DU JOUR :**

- Budget eau et assainissement : admission en non valeur,



- Adhésion à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- Approbation des autorisations spéciales d'absence des agents,
- Modification du temps de travail des agents BOURDON Françoise, BOUCHEIX Isabelle et PELLISIER Ludivine,
- Préparation du flash info,
- Questions diverses.

1. ) **Budget eau et assainissement : admission en non valeur (délibérations 2022 07 040 et 2022 07 041)**

M. Le Maire expose la nécessité d'annuler les titres d'un montant de 137,76 € sur le budget de l'eau et de l'assainissement, personnes décédées pour la majorité.

A l'unanimité (pour : 9 contre :0 abstention :0 )

2. ) **Adhésion à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme (délibération 2022 07 042)**

M. Le Maire expose la nécessité de renouveler l'adhésion à la mission relative à l'assistance retraite pour les 2023-2024.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstention : 0 )

3. ) **Approbation des autorisations spéciales d'absence des agents (délibération 2022 07 043)**

M. Le Maire expose la nécessité de revalider en séance l'autorisation spéciale d'absence des agents déjà évoqué en conseil.

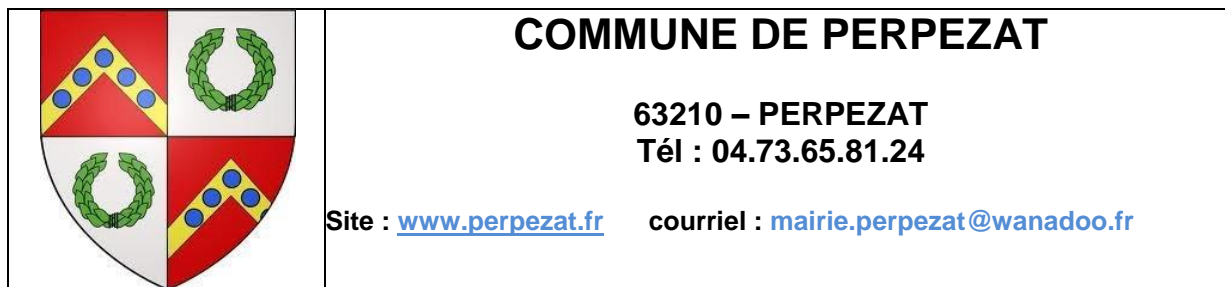
A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstention : 0 )

4. ) **Modification du temps de travail des agents BOURDON Françoise, BOUCHEIX Isabelle et PELLISIER Ludivine (délibérations 2022 07 044 et 2022 07 045)**

M. le Maire expose qu'il est nécessaire de revoir le temps d'horaire du personnel afin de supprimer les heures complémentaires récurrentes à savoir :

- BOUCHEIX Isabelle : temps de travail hebdomadaire 12,63 heures.
- BOURDON Françoise : temps de travail hebdomadaire 13,91 heures.
- PELISSIER Ludivine : temps de travail hebdomadaire 23,60 heures.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstention : 0 )



5. ) **Préparation du flash info**

Le conseil évoque les sujets à présenter au Flash Info pour distribution fin juillet.

6. ) **Questions diverses.**

- Revalorisation des salaires de la fonction publique.
- Début de travail sur les lignes directrices nécessaires aux échelons des agents, et sur le document unique.
- Formation de deux agents sur l'utilisation des extincteurs.
- Schéma de l'eau réunion le 17/08 avec retour des plans par village.
- Petite vente de bois en complémentaire pour un montant total de 10 860 €.
- Adressage des rues, nouvelle réunion à faire en septembre pour vérifier le nombre de poteau et plaques.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 23h05

A Perpezat, le 13 septembre 2022

Le Maire,  
FAURE .P

La secrétaire de séance,  
VALLEIX BOUCHEIX E.